

**OBSERVATION DES ACTIVITÉS D'ANIMATEUR ET
DE COORDINATEUR EN EEDD AU DOMAINE DU
RAYOL**

Sommaire

I- Mise en contexte.....	3
1. La région PACA.....	3
2. Le Département du Var.....	3
a. Géographie et climat.....	3
b. Tourisme et culture.....	4
3. Le Domaine du Rayol.....	4
a. Histoire des lieux.....	4
b. Les missions du Domaine.....	5
c. L'Équipe.....	6
d. Partenariat.....	7
4. Le Domaine du Rayol au sein de son territoire.....	7
a. Enjeux touristiques.....	7
b. Enjeux environnementaux.....	8
II- Animation et coordination.....	8
1. Activités de coordination.....	8
a. Mise en place d'un sentier botanique.....	8
b. Amélioration de la salle introductive.....	10
a. Visites quotidiennes.....	12
b. Visites scolaires.....	13
c. Jardin marin.....	14
3. Détail des activités.....	14
a. Coordination du projet de sentier botanique.....	14
b. Animation des visites quotidiennes.....	18
III – De la pédagogie du Domaine du Rayol.....	21

I- Mise en contexte

1. La région PACA

Auparavant dénommée région Provence-Côte-d'Azur-Corse, elle est finalement détachée de la Corse en 1970 et prend son appellation de région Provence-Alpes-Côte-d'Azur définitive même si, en 2017, l'utilisation du nom « région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur » est votée par le conseil régional afin de promouvoir l'abréviation « région Sud » au lieu de l'acronyme « PACA ».

Cette région regroupe six départements : les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes (qui comprennent le « Comté de Nice »), les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse. Elle est bordée par la méditerranée au sud, la région Auvergne-Rhône-Alpes au nord, la région Occitanie à l'ouest et elle partage sa frontière avec l'Italie. Elle est, par ailleurs, délimitée à l'ouest par le Rhône et bordée à l'est par la principauté de Monaco. Son chef-lieu est Marseille.

Entre 2013 et 2014, la région comptait près de 5 millions d'habitants, la hissant à la septième place des régions les plus peuplées pour un PIB par habitant de 30 688 €, classé troisième meilleur de France. En 2013, 47 % de la population du territoire est issue de migrations intérieures à la France mais aussi d'immigrations étrangères en raison de la forte attractivité de la région.

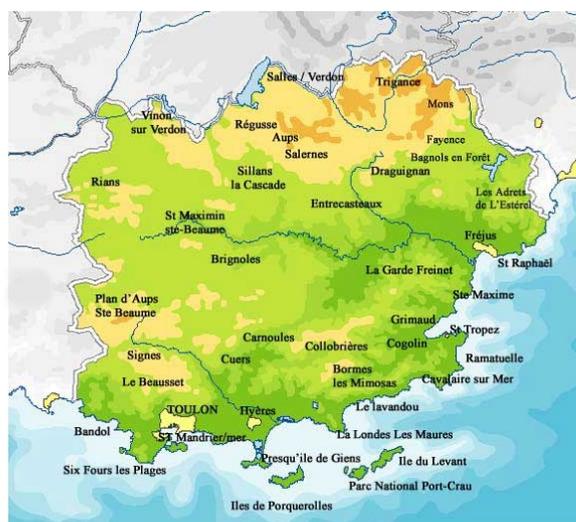
Ses paysages sont divers et variés. Si la partie ouest de la région est plutôt plate et parcourue par le Rhône et ses affluents, elle comprend néanmoins un relief plus montagneux à l'est avec les Préalpes, composées de nombreuses montagnes telles que le Ventoux, la Montagne de Lure, le Plateau de Valensole et le massif du Mercantour. Elle compte également deux massifs forestiers, l'Estérel et le Massif des Maures, ainsi que des calanques réputées à l'ouest.

Cette diversité de paysages est fortement influencée par un climat méditerranéen présent au niveau du littoral jusqu'à l'intérieur des terres, où il laisse progressivement place à un climat montagnard plus rude et variable selon l'altitude.

2. Le Département du Var

a. Géographie et climat

Situé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Var borde la mer méditerranée. C'est donc naturellement que ce département subit les influences d'un climat méditerranéen, apportant son lot d'avantages mais aussi d'inconvénients. Les étés y sont particulièrement caniculaires et cette particularité favorise une certaine fréquence d'incendies au sein du département, qu'ils soient naturels ou causés par l'activité humaine. En automne, ce sont les fortes précipitations qui représentent un risque majeur, à l'origine de fréquentes inondations de plus ou moins grande ampleur. Si, par ailleurs, les précipitations gagnent en intensité durant cette saison, elles n'en sont pas moins irrégulières. La flore a dû s'adapter à ce climat et se développer dans des conditions particulièrement contraignantes.



Carte du département du Var et ses villes principales

Le Département du Var s'étend sur une superficie de près de 6000 km² dont 58 % de cette surface est boisée, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale. De plus, ce département présente 432 km de littoral, en partie grâce à ses îles telles que Port-Cros et son parc national de Porquerolles. Outre ses forêts et ses plages, le Var compte quelques massifs tels celui des Maures (780 mètres d'altitude), de l'Estérel (618 mètres d'altitude) et celui de son point culminant, la montagne de Lachens, s'élevant à 1715 mètres d'altitude.

b. Tourisme et culture

L'économie du Département est principalement axée sur le tourisme. Il s'agit de tourisme culturel pour plus de 200 sites recensés datant de l'ère médiévale, de tourisme vert au travers des nombreux parcs, jardins, villages perchés et les magnifiques paysages naturels ou tout simplement de tourisme et loisirs mis en valeur grâce aux activités proposées sur le littoral. Le tourisme varois, deuxième destination touristique en France après Paris, a représenté en 2017 près de 8,66 millions de touristes, soit une contribution financière de 3,7 milliards d'euros pour le Département.

La politique touristique du Var s'appuie sur des points essentiels, tels la qualité des prestations délivrées, ainsi que leur accessibilité à tous types de public. La particularité majeure du tourisme varois reste cependant son extrême saisonnalité. L'un des grands enjeux du Département reste le développement d'une activité touristique en continu durant toute l'année et toute manifestation hors période estivale est fortement prisée et encouragée. Outre l'intérêt économique d'un tel enjeu, l'allongement de la saison contribuerait à alléger la forte pression actuelle sur les problèmes environnementaux et logistiques, concentrés sur une aussi courte période de l'année.

3. Le Domaine du Rayol

Le Domaine du Rayol est un espace naturel de 20 ha situé sur le littoral du Rayol-Canadel, entre Le Lavandou et Saint-Tropez. Propriété du Conservatoire du littoral, sa gestion est (supprimé) assurée par une association dans le cadre d'une convention. Il se développe autour de 7 ha de « jardins en mouvement », le Jardin des Méditerranées, imaginé et mis en place par le paysagiste Gilles Clément, avec l'idée de « composer le plus possible avec la nature et le moins contre. »



Localisation du Rayol dans le Var

a. Histoire des lieux

En 1910, Monsieur COURMES Alfred fait l'acquisition de cette parcelle de terrain en bord de méditerranée, qui deviendra le Domaine du Rayol. Cette propriété de 20 ha de forêt dans le Vallon du figuier passera par la suite de mains en mains avant d'être rachetée par une société d'assurances. Les habitants du Rayol redoutent alors une dégradation de leur cadre de vie si le projet de construction du lotissement est mené à bien au sein de la propriété. Ils fondent alors en 1980 l'Association des Amis du Rayol-Canadel (AARC) afin d'être en mesure de s'opposer à cette entreprise. Leur lutte se traduit par une prise de conscience générale puisqu'en 1989 le Conservatoire du littoral fait l'acquisition de la propriété afin de protéger le milieu de toute pression immobilière à venir.

Une acquisition du Conservatoire du littoral permet effectivement d'apposer sur une propriété une protection foncière. Dès lors, aucune construction n'est plus possible. Cette protection, habituellement destinée à protéger les milieux naturels du littoral, constitue pour ce domaine une

3

véritable exception et devient l'un des rares sites du Conservatoire à disposer de bâtiments désormais classés.

La gestion du site est par la suite déléguée à l'association du Domaine du Rayol (Adora), qui s'appuie fermement sur une convention collective. Le jardinier-paysagiste Gilles CLEMENT redessine alors la parcelle afin de transformer, de son propre aveu, ce « maquis piqueté d'arbres exotiques » en véritable « jardin planétaire ». Il s'agit alors d'inventer des paysages proches de ceux que l'on peut trouver en méditerranée, dans un espace où l'homme est invité à soutenir la nature plutôt qu'à l'aménager. Ainsi, les différents paysages méditerranéens que l'on peut retrouver un peu partout dans le monde, notamment en Australie, en Californie ou au Chili, sont représentés et invitent le visiteur à un voyage contemplatif, loin de toute idée de jardin botanique qui suppose de garder les yeux baissés au sol pour déchiffrer des étiquettes parées de savants noms latins.

La création de l'ADORA est également l'occasion de repenser la gestion du jardin, toujours avec l'idée de composer avec la nature. Une charte des valeurs de l'association est rédigée, qui établit que « le Domaine du RAYOL est un lieu où se concilient nature et culture, économie solidaire et esprit d'entreprise, tourisme et environnement. »

Depuis, l'association du Domaine gère le site et, par le truchement de divers services (restauration, visites guidées, librairie...) réussit à s'autofinancer à près de 80 % de ses frais de fonctionnement, le montant restant étant pourvu par diverses subventions auxquelles s'ajoute le mécénat de passionnés.

b. Les missions du Domaine

La délégation de gestion du site à l'association du Domaine du Rayol par le Conservatoire du littoral a permis de dégager trois grands objectifs sur lesquels s'appuie aujourd'hui la structure :

- L'objectif premier est la préservation du site, en accord avec la convention proposée par le Conservatoire du littoral. Celle-ci est assurée par l'association, qui met tout en œuvre pour sauvegarder à l'identique tant le milieu naturel que celui dédié aux constructions.

- Le second objectif concerne la sensibilisation et l'information du public aux enjeux environnementaux du site ainsi qu'à l'écologie d'une manière plus générale. Il s'agit en effet de définir les problématiques environnementales propres au climat méditerranéen, afin de parfaire la compréhension des enjeux et des risques naturels sur ce territoire.

- L'association s'est fixée un troisième objectif, qui est de développer des activités complémentaires en cohérence avec le projet de gestion du site, qu'il



Plan illustré du Domaine du Rayol

s'agisse de contribuer à l'autofinancement des frais de gestion, d'améliorer la logistique de la structure ou d'innover et développer des services à l'attention des visiteurs.

Outre ces trois grands axes, l'association s'enorgueillit de développer ses propres activités, soit en réalisant des études du milieu pour étoffer et actualiser ses connaissances, soit en créant de nouveaux supports pédagogiques en sus de ceux qui existent déjà.

Le service principal dispensé par le Domaine du Rayol reste la visite du « Jardin des Méditerranées ». Qu'elle soit libre, audioguidée ou encadrée par un guide-animateur, le visiteur a tout le loisir de parcourir l'ensemble du jardin et de découvrir les différents paysages méditerranéens au cours d'un tour du monde conduisant de la Californie à l'Australie. De multiples supports pédagogiques sont présents dans différentes salles d'exposition, qui permettent de mieux cerner les spécificités d'un climat conjuguant de fortes précipitations à des périodes de sécheresses extrêmes nécessitant, de la part de la flore locale, des facultés d'adaptation exceptionnelles.

Dès lors que les températures le permettent, un « sentier marin » est également proposé aux visiteurs. Ils ont ainsi le loisir de découvrir les richesses des fonds marins en s'adonnant à une balade aquatique avec palmes, masque et tuba, accompagnés d'un guide qualifié. Celui-ci assure la sécurité et la découverte de la faune et de la flore sous marine et sensibilise aux problématiques environnementales liées à la pression touristique et aux activités humaines sur le littoral.

Outre ces deux services, sont également proposées tout au long de l'année des manifestations, qu'il s'agisse d'évènements ponctuels ouverts au grand public, de formations ou d'activités en petits comités proposés sous réservation. Le domaine représente alors un cadre idéal pour ces animations à visée pédagogique.

Afin de répondre directement à l'objectif d'autofinancement de l'association responsable de la gestion du site, une librairie propose à la vente de nombreux ouvrages répondant aux différentes thématiques traitées sur le Domaine. Le restaurant du site offre également à la consommation des produits frais locaux. La pépinière, quant à elle, alimente à bon escient le jardin lui-même, en essences locales tout à fait adaptées au climat et au terrain.

c. L'Équipe

L'association du Domaine compte à l'année près de 30 salariés permanents qui constituent l'équipe technique. On compte, parmi les responsables de pôles :

Directeur : Olivier ARNAUD

Responsable développement et qualité : Nicolas BIASOTTO

Responsable communication : Christine ROMERO

Responsable pédagogique : Aurélie LEROUX

Chef de la restauration : Frédéric DHAUSSY

Responsable administratif : Julien BARRAL

Responsable jardin et conservation : Alain MENSEAU

Responsable librairie : Olivier BIRBA

Responsable pépinière : Laurent ALMARIC

Jardiniers, cuisiniers, animateurs et autres postes d'administratifs viennent compléter l'équipe et assurent le bon fonctionnement de la structure.

d. Partenariat

Parmi les soutiens de l'association du Domaine du Rayol, on compte aujourd'hui l'association des Amis du Rayol-Canadel qui est à l'origine de la sauvegarde du Domaine. On retrouve également de nombreux partenaires touristiques tels que l'ADT Tourisme Var ou le Comité Régional de Tourisme PACA. Aujourd'hui, l'association s'autofinance à hauteur de 85 % de ses frais de fonctionnement, le reste étant complété par des subventions d'État, la région PACA, le Département du Var et la Mairie du Rayol.

Partenaires de l'Adora

Partenaires touristiques



Jardins

Partenaires financier et technique



4. Le Domaine du Rayol au sein de son territoire.

a. Enjeux touristiques

Les activités touristiques dans le département du Var s'avèrent être une véritable aubaine économique pour la région mais sont inévitablement à l'origine de quelques difficultés. Ces activités, très importantes durant la période estivale, tendent à s'épuiser le reste de l'année. Ainsi, durant la pleine saison, la pression touristique sur le littoral est telle que les risques environnementaux sont sous-jacents, qu'il s'agisse de l'impact d'une surfréquentation soudaine des fonds marins ou du déclenchement d'incendies ravageurs. Le souci sécuritaire de la population est constant et préside au déroulement de toute activité.

Afin d'y pallier, le département du Var s'inscrit dans une démarche de développement du tourisme à l'année et encourage ainsi l'organisation de manifestations touristiques hors saison. Pour cela, il dispose d'une enveloppe de 1,2 millions d'euros pour renforcer l'attractivité touristique du département hors saison.

Le Domaine du Rayol s'inscrit directement dans cette problématique en organisant tout au long de l'année de nombreux événements au sein de son jardin : fêtes de saisons, concerts en plein air, autres événements culturels... Ces manifestations ont lieu de janvier à décembre et sont autant d'occasions d'encourager à la visite du Jardin des Méditerranées qui offre, au niveau de la flore, une palette différente et variée selon les saisons.

Cette variété d'animations et de prestations offertes contribue à l'attractivité touristique du territoire et s'inscrit directement dans la démarche de développement du tourisme, voulue par le Département.

b. Enjeux environnementaux

Le Var est la proie de catastrophes naturelles récurrentes telles qu'incendies et inondations qui incitent à une politique ferme de protection de la nature. La sensibilisation de la population aux gestes favorables à l'environnement répond donc à la fois à un souci de préservation de la nature mais également à un problème de sécurité. L'enveloppe budgétaire du Département dédiée à l'éducation à l'environnement s'élevait, pour 2017, à 1,17 millions d'euros et servait essentiellement à financer les animations dispensées par le Département lui-même et à subventionner les associations et porteurs de projets d'EEDD.

L'éducation à l'environnement représente un des axes majeurs développés par le Domaine du Rayol, la grande majorité des animations proposées par la structure s'articulant autour de la protection et de la compréhension du monde naturel et plus précisément des enjeux environnementaux liés au climat méditerranéen. Ainsi, chaque visite du jardin débute dans un espace d'exposition qui permet au visiteur, avec l'appui éventuel d'un guide-animateur, de s'informer sur les causes et séquelles consécutives aux incendies. Le sentier marin représente également un formidable outil de sensibilisation à la protection du littoral et des fonds marins, notamment en mettant en évidence l'importance des herbiers d'algues « Posidonie » et autres milieux naturels accueillant une grande part de la biodiversité du littoral. L'impact des comportements humains incompatibles avec la défense du milieu naturel est ainsi pointé du doigt.

La préservation de l'environnement se traduit également au travers de la politique interne du fonctionnement de l'Adora et des infrastructures mises en place sur le domaine. Ainsi, le restaurant se fournit principalement en produits locaux. Une pépinière interne a également été créée afin de « recycler » la flore du domaine et éviter l'apport d'essences végétales extérieures pour alimenter le jardin. De même, dans un souci écologique et afin de coller à l'éthique selon laquelle le jardinier « compose avec la nature », l'arrosage du jardin est limité au strict nécessaire pour assurer la survie des jeunes plants, l'objectif final étant que l'ensemble de la flore, adaptée au climat méditerranéen, se suffise à elle-même et se développe harmonieusement de la manière la plus naturelle. Ainsi, les dépenses en eau sont bien moindres que dans les jardins « conventionnels ». Le fonctionnement de l'association s'articule autour de ces principes de protection de la nature et chaque décision impactant le mode de fonctionnement se doit de prendre en compte la dimension écologique.

II- Animation et coordination

1. Activités de coordination

a. Mise en place d'un sentier botanique

L'une des préoccupations du public accueilli au sein du Domaine du Rayol est le manque de portée botanique du jardin. En effet, celui-ci est dépourvu des habituelles étiquettes qui permettent d'identifier les espèces végétales rencontrées au gré de la visite et c'est là un sujet fréquent de conflit entre les attentes du public et le concept de jardin imaginé par Gilles Clément. De nombreux retours recueillis dans le Livre d'or de la structure mentionnent ce qui est perçu comme un « manque ».

Pour y pallier, l'une des solutions envisagées par le Domaine du Rayol est de mettre en place un sentier botanique sur une autre parcelle de la propriété. Ainsi, l'esprit du jardin des méditerranées serait conservé, mais une nouvelle prestation serait ainsi offerte au public avec ce tout nouvel outil pédagogique.

Objectif principal

Mise en place d'un sentier botanique au sein du Domaine du Rayol.

Enjeux

Actuellement, la portée pédagogique du jardin des méditerranées n'est pas la même d'un visiteur à l'autre. En effet, le public optant pour une visite guidée par un animateur ou audio-guidée aura accès à des données botaniques fournies par les guides, données qui seront évidemment moins accessibles pour les visiteurs optant pour une visite libre du Domaine.

La mise en place d'un sentier botanique permettrait de pallier ce manque et répondre à une demande en constituant un outil pédagogique autonome.

Lien avec les missions de la structure

L'un des objectifs principaux du Domaine du Rayol est la sensibilisation du public aux problématiques environnementales ainsi que la compréhension des mécanismes naturels qui régissent la faune et la flore locales. La mise en place du sentier botanique répond directement à cet objectif en dotant la structure d'un nouvel outil pédagogique venant s'ajouter à tout un panel d'animations et de prestations existantes. Cet outil répond également à un besoin en ciblant un public particulièrement intéressé par les connaissances scientifiques que peut lui apporter un sentier botanique.

Dans un souci de sensibilisation du plus grand nombre, il est évidemment intéressant de toucher un public le plus large possible.

Coordination du projet

Les différentes étapes du projet	
Phase 1	État des lieux et rédaction d'une convention
Repérage	Dans un premier temps, le repérage des lieux est nécessaire afin de déterminer l'emplacement le plus approprié pour la mise en place du sentier botanique. Ce choix sera, entre autre, influencé par son accessibilité au public ainsi que la variété des espèces présentes sur place.
Inventaire	L'état des lieux comprends également une phase d'inventaire. Une fois l'emplacement idéal déterminé, cet inventaire permettra de recenser les espèces rencontrées le long du sentier afin d'orienter les futures recherches documentaires à effectuer.
Convention	La rédaction d'une convention permettra, à ce stade, d'officialiser le projet et d'en établir le cadre.
Phase 2	Recherches et subventions
Recherches bibliographiques	Une fois l'inventaire réalisé, une recherche bibliographique sur les différentes espèces végétales et animales permettra l'éclosion de données scientifiques à mettre en valeur grâce au sentier botanique.

Outils pédagogiques	On détermine également les outils pédagogiques qui viendront agrémenter le sentier. On aura notamment besoin d'outils ludiques qui permettront au sentier botanique de toucher également un public plus jeune.
Recherches et demandes de subventions	A ce stade du projet, des dossiers de demande de subventions peuvent être dressés à l'intention de divers acteurs afin de rassembler le budget nécessaire au projet.
Phase 3	Mise en illustration des outils pédagogiques
Travail avec un illustrateur	Une fois l'acteur concerné choisi et le devis accepté, un travail sur les illustrations des différents supports pédagogiques est effectué avec un illustrateur professionnel.
Rédaction des supports scientifiques	Représente une mise en évidence du travail de recherche bibliographique effectué plus tôt. Il s'agit ici de déterminer les données scientifiques qui seront mises en évidences dans les différents outils pédagogiques du sentier en fonction des espèces présentes.
Phase 4	Mise en page des supports pédagogiques
Travail avec un graphiste et professionnel de l'affichage	Il s'agit là d'illustrer les différents panneaux qui serviront d'outils pédagogiques. Le travail sera réalisé avec un ou plusieurs professionnels capables de mettre en image les différents panneaux botaniques.
Phase 5	Mise en place du sentier
Balisage, implantation des outils	Les différents supports pédagogiques ont été élaborés et doivent désormais être placés le long du sentier botanique. Il s'agit de la phase de « construction » physique du sentier pédagogique.
Inauguration	Importante étape de communication autour de la finalisation de ce projet.

Résultats attendus

En plus de constituer un nouvel outil pédagogique autonome qui s'ajoutera au panel des prestations déjà proposées par le Domaine, le sentier pédagogique pourrait également servir de support pour de nouvelles animations. Sa portée ludique pourrait par exemple permettre une nouvelle animation en direction des scolaires.

On attend ainsi de ce projet qu'il permette de toucher un public plus large en ciblant plus particulièrement les visiteurs attirés par les connaissances botaniques qu'ils pourront acquérir au cours de la visite.

b. Amélioration de la salle introductive

La salle introductive est le premier outil pédagogique mis à disposition du public qui débute une visite des jardins. Il s'agit d'une salle d'exposition permanente dans laquelle divers supports viennent étayer le discours d'introduction des animateurs et permettre aux visiteurs « libres » de s'informer avant de s'engager dans le jardin.

Elle est actuellement occupée par une grande carte du monde relatant les différents lieux où l'on peut retrouver le climat méditerranéen. Plusieurs vitrines y exposent également des

échantillons de la flore méditerranéenne, chacune présentant une particularité liée à ses facultés d'adaptation climatique. Chaque plante est accompagnée d'une légende associée. Enfin, de grands panneaux détaillent l'histoire du domaine.

Enjeux

La visite libre du Jardin des Méditerranées soulève de nombreuses questions auxquelles les non-initiés ne peuvent trouver de réponse. L'idée d'apporter les réponses à ces questions au sein de la salle introductive a été évoquée.

En effet, les concepts de « jardin planétaire » ou « jardin en mouvement » ou « jardin des méditerranées » peuvent déstabiliser ceux qui n'y sont pas familiers. Actuellement, les animateurs jouent le plus grand rôle dans la sensibilisation à ces différentes notions. Les visiteurs libres ont donc peu de chance d'appréhender le concept même du jardin. C'est la raison pour laquelle un projet visant à réaménager la salle introductive est en cours d'élaboration.

Objectif principal

Réactualiser l'actuelle salle introductive afin qu'elle réponde davantage aux besoins du Domaine.

Objectifs opérationnels

* L'un des objectifs de ce projet est de remettre au goût du jour les différents supports pédagogiques déjà présents dans cette salle introductive. En effet, la carte du monde exposant les différentes localisations du climat méditerranéen occupe une partie trop importante de cette salle, compte tenu de l'intérêt qu'elle représente actuellement. Il s'agit donc d'optimiser l'espace mis à disposition afin de revaloriser l'importance des « jardins locaux » et de le rendre le plus fonctionnel et pédagogique possible.

* Un autre objectif de ce projet concerne l'attractivité de l'outil lui-même. La vocation de ce dernier est de servir d'introduction à l'ensemble des prestations proposées au sein du Domaine. Il est donc important que le visiteur en prenne connaissance afin d'appréhender au mieux l'esprit du jardin. Néanmoins, on a noté que beaucoup de visiteurs ne s'y attardent pas et s'empresent de commencer la visite des jardins. Il s'agit donc de stimuler l'intérêt du public pour cette salle.

Liens avec les missions de la structure

Ce projet a pour objectif d'augmenter l'intérêt d'un outil pédagogique déjà existant mais pas forcément bien exploité au sein de la structure. Il s'agit de doter le Domaine d'un important élément d'introduction à l'ensemble des services qu'il propose au public.

Outre l'intérêt direct qu'elle représente pour les visiteurs, la salle introductive sert également de support pédagogique aux animateurs. Une amélioration de son attractivité ainsi que des données qu'elle présente ne pourra qu'améliorer les prestations du personnel.

Brainstorming du projet

- * Augmentation de l'espace alloué à la salle introductive en la fusionnant avec une salle voisine.
- * Amélioration de la carte du monde actuellement présente : réduction de l'espace occupé par cet outil mais augmentation des données exposées.
- * Ajout d'une salle de vidéoprojection qui diffuserait en boucle une interview de Gilles Clément expliquant les concepts qu'il a lui-même développés.

- * Réagencement du parcours du visiteur au sein de cette salle afin d'en faire un passage obligé pour accéder aux jardins.
- * Revoir la pertinence et l'agencement des différentes informations offertes aux utilisateurs de la salle.

Résultats attendus

Il est important que ce projet réponde à son objectif principal qui est d'apporter aux visiteurs des éléments de réponse suffisants pour dissiper les incompréhensions les plus fréquemment rencontrées lors des visites. Il est également souhaité que cette salle introductive soit pleinement exploitée par les animateurs nature et qu'ainsi elle fasse la démonstration de sa réelle utilité.

La fonction de cette salle, qui représente un véritable préambule au cheminement du visiteur, doit poser les bases de ce que le public pourra appréhender lors de sa visite. Il est essentiel que sa portée pédagogique soit maximale et son attractivité amplifiée, en améliorant si possible la bonne impression ressentie par le visiteur. L'objectif est donc de voir les visiteurs s'attarder davantage dans cette salle pour trouver les éléments de réponse aux questions les plus fréquemment relevées dans le Livre d'or de la structure.

2. Activités d'animation

a. Visites quotidiennes

Les visites quotidiennes font partie des principales activités d'animation dispensées par le Domaine du Rayol. Le Jardin des Méditerranées est ouvert toute l'année au public, qui a le loisir de le visiter avec ou sans l'accompagnement d'un guide ou audio-guide.

Durant celle-ci, l'animateur va s'atteler à présenter la structure, son histoire et les concepts de « jardin planétaire », de « jardin en mouvement » et de « jardin des méditerranées ». Au cours de la visite à travers les différents paysages représentés au sein du jardin, l'animation gagnera en dimension botanique tandis que diverses plantes et particularités floristiques seront évoquées.

Divers sujets seront ainsi abordés tels que l'adaptabilité de la flore au climat méditerranéen, ses stratégies de reproduction pour pallier aux incendies, la gestion du jardin par le jardinier, imprégnée de l'idée de « faire le plus avec et le moins contre la nature » ou encore des problématiques posées par les espèces potentiellement invasives.

Objectif principal

Sensibiliser le public aux concepts de jardin développés par Gilles Clément.

Objectifs opérationnels

- * Présenter les concepts de « jardin planétaire », « jardin en mouvement » et « jardin des méditerranées ».
- * Sensibiliser à la gestion des « mauvaises herbes » et à la gestion du jardin par le jardinier.
- * Développer les connaissances du public sur les espèces locales.
- * Sensibiliser à l'importance de la préservation des milieux naturels.
- * Aborder le sujet des incendies, leur impact sur la flore et la faune locales ainsi que leurs liens avec les activités humaines.

Lien avec la structure

Toujours dans l'optique de sensibiliser le public à la préservation de l'environnement et à la compréhension des mécanismes naturels, les visites quotidiennes se servent du jardin de Gilles Clément comme outil pédagogique.

Résultats attendus

Sont attendues de la part du visiteur une meilleure appréhension des mécanismes qui régissent le monde naturel ainsi qu'une volonté de les préserver.

Une meilleure connaissance des espèces locales (faune et flore) afin de conduire à l'adoption de gestes et d'une posture adaptée à leur préservation (lutte contre les incendies).

Éveil de l'intérêt pour les problématiques environnementales.

Un autre résultat escompté est la capacité du public à appréhender différemment le monde qui l'entoure, à l'imaginer et le repenser selon les concepts fondateurs de Gilles Clément.

b. Visites scolaires

L'éducation à l'environnement est aujourd'hui un élément important de l'éducation au sein du système scolaire et fait partie intégrante des programmes destinés aux élèves de la maternelle au lycée. C'est donc tout naturellement que le Domaine du Rayol en est venu à proposer au corps enseignant cet outil pédagogique que constituent les sept hectares d'espaces jardinés et sécurisés.

Le « service pédagogie » du Rayol travaille donc de concert avec les enseignants volontaires afin d'établir au mieux les visites scolaires qui viendront compléter les enseignements à l'école.

Objectif principal

Offrir au public scolaire un outil pédagogique d'éducation à l'environnement complémentaire à leur cursus.

Objectifs opérationnels

- * Permettre l'accueil des scolaires dans un cadre sécurisé et adapté aux besoins d'une classe.
- * Mettre au service des enseignants le jardin des méditerranées et le jardin marin comme outils pédagogiques.
- * Adapter les animations aux différents cycles et aux différentes thématiques abordées en milieu scolaire.

Lien avec la structure

L'éducation à l'environnement est un des piliers sur lequel repose la philosophie du Domaine du Rayol. Dans un souci de toucher un public toujours plus large, l'ouverture de ses prestations au public scolaire est naturelle. Le jardin des méditerranées représente un formidable outil d'éveil et de pédagogie et s'avère parfaitement adapté à l'accueil d'élèves en proposant d'évoluer en toute sécurité dans un large espace naturel.

Résultats attendus

On attend de ces animations avec les élèves une complémentarité avec les cours suivis en milieu scolaire. Le Domaine du Rayol doit représenter un apport de connaissances, une aide à

l'éveil du public scolaire susceptible de se superposer aux cours dispensés par le corps enseignant et d'améliorer l'éducation à l'environnement proposée à l'école.

c. Jardin marin

En été, le monde végétal est au repos sous le climat méditerranéen à cause des fortes chaleurs et de la sécheresse. C'est le moment idéal pour l'ouverture du jardin marin qui propose ses activités de juin à septembre. Le Domaine du Rayol s'est vu confier la gestion du Domaine Public Maritime en bordure de sa propriété, qui comprend 14 ha d'aire marine protégée. Il s'agit aujourd'hui d'un formidable outil de sensibilisation aux enjeux environnementaux qui entourent ce milieu naturel.

Objectif principal

Sensibiliser aux richesses et contraintes des petits fonds marins.

Objectifs opérationnels

- * Permettre la découverte sensorielle des petits fonds marins avec l'aide d'un équipement adapté.
- * Offrir une animation adaptée à tout public.
- * Permettre au public d'évoluer au sein du jardin marin en toute sécurité.
- * Mettre en évidence un monde méconnu du grand public.

Résultats attendus

Les petits fonds marins font partie des milieux marins les plus méconnus bien qu'ils soient les plus impactés par les activités humaines. La découverte de ce milieu par le sentier marin a pour but de sensibiliser à la diversité des espèces qui y sont présentes.

Il est également attendu au terme de l'animation que le public se questionne sur l'impact et les conséquences de ses gestes sur ce monde naturel et fragile. On veut amener le visiteur à la réflexion et lui permettre d'adopter des postures et des gestes en connaissance de cause.

Liens avec la structure

Depuis qu'il s'est vu confier la gestion du DPM en bordure de sa propriété, le Domaine hérite d'un milieu naturel supplémentaire à préserver. L'idée d'étendre la pédagogie du jardin à ce nouvel atout s'est donc imposée naturellement et le sentier marin sert aujourd'hui de formidable outil pédagogique durant la saison estivale, alors même que le jardin au repos peut perdre en attractivité aux yeux du public.

3. Détail des activités

a. Coordination du projet de sentier botanique

Le concept de jardin des paysages imaginé par Gilles Clément présente de nombreux atouts d'un point de vue pédagogique mais également un inconvénient majeur pour tous les amateurs de jardins botaniques. Le manque d'étiquetage au sein du jardin ne permet pas aux visiteurs d'acquérir des informations sur les espèces qu'ils ont sous les yeux. Il existe bien un bâtiment recensant la plupart des espèces présentes au sein du Domaine, mais en imposant la contrainte de s'y rendre pour obtenir les informations souhaitées, ce qui peut casser le rythme d'une visite. C'est pour

répondre à ce problème sans dénaturiser les travaux de Gilles Clément que le projet du sentier botanique a vu le jour.

Objectifs, activités et résultats

La mission de pédagogie du Domaine du Rayol repose sur un critère important qui est l'accessibilité au plus grand nombre. C'est ce critère qui motive actuellement les aménagements, toujours plus nombreux au sein du Domaine, permettant notamment la libre circulation aux personnes à mobilité réduite. C'est également ce critère qui pousse la structure à satisfaire une part non négligeable du public, davantage attirée par la composante botanique d'un jardin. Ainsi, le projet de sentier botanique s'est-il fixé un certain nombre d'objectifs.

Objectifs globaux	Objectifs opérationnels	Sous-activités	Résultats attendus
Apporter des informations concernant les espèces présentes sur le sentier	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les espèces présentes - Acquérir les connaissances sur ces espèces - Mettre ces connaissances à disposition du public 	<ul style="list-style-type: none"> - État des lieux : réaliser un inventaire de la faune et la flore (en partenariat, par exemple, avec un bureau d'étude) - Réaliser des recherches bibliographiques sur les espèces recensées. - Recherche, proposition et choix des supports pédagogiques - Réalisation de réunions et copils 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'espèces « phares » le long du sentier - Affichage d'informations pertinentes sur les espèces rencontrées - Supports pédagogiques adaptés aux objectifs fixés et aux publics visés
Rendre le sentier accessible au plus grand nombre	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de l'accès au sentier par les personnes à mobilité réduite - Rendre ces connaissances accessibles à tout public - S'assurer de la sécurité des visiteurs au sein du sentier 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de la topographie du terrain afin de déterminer le tracé de sentier le plus accessible - Vulgarisation des données scientifiques recueillies - Réalisation de l'inventaire des aménagements nécessaires pour assurer la sécurité du public - Réalisation de réunions et copils 	<ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité du sentier au plus grand nombre - Compréhension et accessibilité des informations au plus grand nombre - Sentier assurant la sécurité de tout type de public
Préserver l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer l'impact du projet sur le milieu - Limiter cet impact - Permettre au public d'évoluer dans les meilleures conditions possibles pour la faune et la flore locales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la présence d'espèces menacées / sensibles - Délimiter le tracé du sentier en accord avec les inventaires et données acquises - Limiter les aménagements nécessaires, choix des matériaux et supports présentant l'impact le moins négatif sur le milieu. - Réalisation de réunions et copils 	<ul style="list-style-type: none"> - Impact moindre du sentier sur son environnement - Impact moindre des visiteurs sur leur environnement - Développement de la faune et la flore locales le moins perturbé possible par ce nouvel outil pédagogique.

Déroulement du projet

*** Phase préparatoire et rétroplanning**

Il s'agit principalement de réunions de la part d'un comité de décideurs et d'acteurs qui aura pour but de définir les grandes lignes du projet. Celui-ci répond à un besoin évident et s'accorde avec les missions de la structure. Il faut néanmoins fixer le cadre dans lequel il sera mené à bien. Pourquoi ce projet ? Qui y participera ? Pour quel public ? Où, au sein du Domaine du Rayol ? Quand pourra-t-il être lancé et quand devra-t-il se terminer ?

Un rétroplanning est également dressé afin de lister les différentes étapes du projet et définir un premier échéancier.

*** État des lieux**

L'état des lieux est nécessaire afin de dresser le contexte du projet, évaluer sa faisabilité, ses contraintes, ses atouts, la sécurité de celui-ci ou encore évaluer les moyens à mettre en place. Dans le cas du sentier botanique, il sera intéressant de recenser les diverses essences végétales présentes dans la zone souhaitée pour le projet afin d'orienter correctement les recherches bibliographiques. Cela permettra également de définir le tracé du sentier. Cet inventaire pourra être effectué par un acteur étranger à la structure si celle-ci ne dispose pas des moyens humains ou matériels nécessaires.

*** Réunions et comités de pilotage**

Les projets d'envergure nécessitent un comité de pilotage chargé de veiller au bon déroulement de celui-ci. Le projet de sentier botanique, comme tout projet, requiert un suivi sur l'ensemble de sa durée. S'il n'est pas nécessaire de réunir le comité de pilotage pour chaque décision « mineure », les grandes lignes du projet doivent cependant être approuvées par celui-ci. Ainsi, le coordinateur du projet pourra être chargé de planifier ces réunions du comité de pilotage mais également des réunions plus modestes entre acteurs importants du projet.

*** Lien entre acteurs**

Un projet de cette envergure fait généralement intervenir un certain nombre d'acteurs étrangers à la structure porteuse. Le coordinateur sera chargé d'entretenir les liens entre les différents acteurs du projet afin que le partenariat s'effectue dans les meilleures conditions. Il devra préalablement les rechercher et les contacter mais assurera également la communication des dates de réunions, des données importantes et de toute évolution du projet. Dans le cadre du sentier botanique, les acteurs potentiels pourront être le bureau d'étude chargé de l'inventaire, les éventuels spécialistes pour la collecte des données sur les plantes ou la recherche bibliographique, des illustrateurs pour les planches, les fabricants des supports pédagogiques souhaités, les ouvriers du chantier, les partenaires financiers...

*** Subventions**

Bien qu'une part d'autofinancement du projet soit prise en charge par la structure, la recherche de subventions doit venir compléter le budget alloué à celui-ci. Le coordinateur est en charge de rédiger les dossiers à envoyer aux différents acteurs concernés, qu'ils soient publics ou privés. Il veillera également, en contrepartie, à ce que ces partenaires financiers soient correctement représentés dans le cadre du projet.

*** Recherches sur le fond**

Dans le cadre du sentier botanique, il est important de collecter les données scientifiques se rapportant aux différentes espèces végétales répertoriées lors de l'inventaire. Ces recherches

peuvent prendre différentes formes : secours de spécialistes, recherches internet, recherches bibliographiques...

* Recherches sur la forme

Une fois les données scientifiques collectées, il est nécessaire de se pencher sur les supports pédagogiques qui les accueilleront. Qu'il s'agisse d'écriteaux en bois, de panneaux interactifs ou de jeux, il est également important que la forme du support prenne en considération le public visé. On adaptera également les données à celui-ci en les vulgarisant si besoin, notamment en leur apposant une dimension ludique si elles sont destinées à un jeune public.

* Devis et commandes

Une fois le choix des outils pédagogiques effectués, nous devons planifier leur réalisation en faisant appel à des entreprises compétentes. Il s'agit alors de recevoir et valider les devis, organiser les commandes, assurer leur suivi, contacter les acteurs concernés puis planifier ensuite le chantier de mise en place du sentier de la même manière.

* Inauguration

Le projet du sentier botanique, destiné au grand public, fait intervenir un certain nombre d'acteurs. Il est donc important qu'une journée d'inauguration ait lieu afin d'assurer une certaine visibilité du projet et de remercier les différents partenaires. A cette fin, la presse pourra être sollicitée pour médiatiser l'évènement et les différents acteurs conviés à y participer. Eventuellement, une opération de communication sur l'évènement auprès du grand public pourra être organisée.

b. Animation des visites quotidiennes

Les visites quotidiennes représentent une part importante des activités pédagogiques du Domaine du Rayol. Elles ont lieu durant toute l'année sans discontinuer et offrent aux visiteurs la possibilité de voyager au sein du Jardin des Méditerranées imaginé par Gilles Clément, en compagnie d'un guide-animateur, d'un audio-guide ou librement.

Objectifs, activités et résultats

Le Domaine du Rayol s'articule autour des jardins de Gilles Clément. Il s'agit du principal outil pédagogique mis à la disposition des animateurs et visiteurs. Le jardin, ainsi conçu comme un ensemble de paysages naturels méditerranéens, met en évidence les relations entre les différentes espèces de ce milieu et permet une meilleure compréhension de ces échanges. En réponse aux missions que s'est fixé le Domaine, cette animation répond à un certain nombre d'objectifs.



Objectifs globaux	Objectifs opérationnels	Sous-activités	Résultats attendus
<p>Offrir une meilleure compréhension des mécanismes naturels qui régissent l'environnement méditerranéen.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer ce qu'est un climat méditerranéen et où peut-on le rencontrer dans le monde. - Mettre en évidence les interactions entre espèces au sein du jardin des méditerranées. - Aborder la thématique des incendies : mesurer leur impact sur les populations mais également sur le monde naturel et mettre en évidence l'importance des activités humaines dans ce processus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en évidence la répartition géographique des climats méditerranéens. - Mettre en évidence l'action des espèces pollinisatrices, les symbioses végétal-végétal ou végétal-animal. - Expliquer les mécanismes de développement des espèces en fonction du milieu : composition des sols, espèces voisines, ombrage... - Détailler les facultés d'adaptation des espèces végétales aux conditions climatiques : exposition au soleil, à la sécheresse, au vent, aux embruns... - Définir les causes et conséquences des incendies : mettre en évidence les capacités de certaines espèces à « s'adapter » aux incendies, souligner l'importance des activités humaines dans leur fréquence et l'impact sur la faune et la flore locales... 	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension de ce que représente un écosystème et de la complexité des interactions qui permettent son bon fonctionnement. - Appréhension de l'importance des facteurs impactant tels que le climat, la composition du sol et l'exposition aux éléments dans le développement de la faune et la flore. - Mesure de la gravité des incendies, prise de conscience de l'impact de l'Homme sur leur fréquence, invitation à adopter les bons gestes pour les limiter.
<p>Sensibiliser à la préservation de cet environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une approche sensible du public en mettant en évidence le concept de jardin de paysages. - Limiter l'affichage au sein du jardin afin d'inciter le visiteur à davantage de contemplation. - Permettre la libre visite du jardin et le « décrochage » éventuel du visiteur dans des endroits spécialement aménagés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduire Gilles Clément et expliquer les concepts de jardin dont il est à l'origine. - Répondre aux interrogations du public et fournir les informations passées sous silence faute d'étiquetage. - Proposer les visites guidées mais permettre la libre visite. - Introduire les différents paysages observables au sein du Domaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Envie de préserver l'environnement. - Éveil de l'intérêt pour certaines thématiques environnementales. - Nouvelle façon de voir, penser, imaginer et ressentir le monde naturel.

	- Permettre le dépaysement du visiteur, grâce à la variété des paysages proposés par le jardin, qui représentent diverses parties du monde.		
Introduire la notion de jardinage écologique.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à une approche plus écologique du jardinage en mettant en évidence les méthodes d'entretien du jardin du Rayol par ses jardiniers. - Utiliser la pépinière du Domaine comme un outil pédagogique à part entière (n'en est qu'au stade de projet). - Expliquer l'évolution du jardin au fil des saisons et les particularités de la sécheresse sur celui-ci. - Aborder la problématique des « mauvaises herbes » et la manière dont elles sont traitées au sein du jardin des méditerranées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les méthodes d'entretien du jardin par le jardinier : arrosage limité, complémentarité des espèces, choix de l'emplacement des plantations, lien avec les concepts de Gilles Clément. - Sensibiliser sur le traitement des « mauvaises herbes » et leur utilité au sein du jardin. - Adapter son discours et son animation à la saison afin de mettre en évidence les particularité de chacune d'entre elles sur le jardin. 	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt pour le jardinage écologique. - Adoption de gestes plus respectueux de l'environnement au sein d'un jardin. - Meilleure compréhension des méthodes de lutte contre la sécheresse adoptées par les plantes, conduisant à un arrosage raisonné.

Déroulement d'une animation

* Préparation

L'animateur établit son parcours selon la saison. Il décide alors des espèces ou parties du jardin présentant le plus grand intérêt pédagogique en fonction de la saison. En hiver, par exemple, on privilégiera un parcours mettant en évidence les arbousiers et mimosas car il s'agit de leur période de floraison et fructification, ce qui ajoute de l'intérêt à la visite. Le jardin est, en effet, assez vaste pour permettre le choix de plusieurs parcours. Chacun d'entre eux mettra en évidence un paysage, un groupe d'espèces ou des mécanismes naturels différents, ce qui permet une diversité des animations proposées tout au long de l'année.

* Étape 1 : L'introduction

La salle introductive du Domaine permet à l'animateur de présenter la structure, son histoire ainsi que les concepts imaginés par Gilles Clément. Il introduit également les notions de climat méditerranéen et développe les particularités de certaines espèces végétales adaptées au milieu grâce à des vitrines présentant des spécimens de celles-ci.

* Étape 2 : La visite

Durant la visite, l'animateur emprunte le parcours préalablement établi. Le choix de son discours est évidemment laissé à son appréciation. Il s'attachera à déterminer les espèces qui méritent son attention, à la manière d'aborder les thématiques importantes, comme celles des incendies, de la gestion « du jardin par le jardinier » ou encore de l'adaptation des plantes aux conditions climatiques. Cette approche permet à l'animateur d'évoluer dans le cadre où il se sent le plus à l'aise. Elle permet également des expériences différenciées en fonction de chaque animateur, qui représentent un atout supplémentaire pour les visiteurs invités à revenir au fil des différentes saisons.

L'animateur est également responsable, durant tout ce temps, du bien-être des visiteurs. Il veillera à emprunter les sentiers les plus praticables en fonction des facultés de mobilité de son public et prévoira également des moments de pause pour son confort. Il n'en restera pas moins très attentif et prêt à répondre aux questions qui ne manqueront pas d'apparaître, faute de disposer de l'affichage habituel d'un jardin botanique.

* Étape 3 : La conclusion

Une visite guidée dure en moyenne 1h30, ce qui permet à l'animateur, au terme de la visite, de proposer au public la libre exploration du jardin. A la fin du parcours, il en profite généralement pour solliciter l'avis des visiteurs, leurs impressions et répondre aux éventuelles questions laissées en suspens. Ce moment est l'occasion privilégiée de faire le bilan sur la manière dont s'est déroulée la visite.

*** De la comparaison entre animateur et coordinateur...**

Dans le cadre d'un projet en éducation à l'environnement et au développement durable, des objectifs principaux sont fixés. Ils répondent à un besoin, établi par une problématique. Des objectifs opérationnels découlent de ces objectifs principaux et vont représenter une déclinaison pratique de ces derniers. Le coordinateur d'un tel projet est chargé de mener à bien les objectifs principaux. Pour cela, il est généralement celui qui décline ces objectifs opérationnels et en assure le bon déroulement. Il dispose pour ce faire d'outils et des moyens -financiers, techniques ou humains- qu'il emploie de manière à remplir ces objectifs. Il peut parfaitement être acteur de l'un des objectifs opérationnels, s'il s'agit par exemple de dispenser une formation, d'organiser une réunion, d'effectuer une opération de communication, de contacter d'autres acteurs ou de toute autre activité nécessaire au bon déroulement du projet. Il dispose généralement de plusieurs « casquettes » qu'il enfile au besoin car de tels projets nécessitent souvent plusieurs compétences et leur coordination une certaine adaptabilité.

Le coordinateur doit à la fois être capable de s'impliquer dans chaque étape du projet à l'échelle de l'acteur, celui qui fait ce qui doit être fait, mais également capable d'une prise de recul sur celui-ci afin d'être celui qui analyse, pense le projet dans son ensemble et oriente les décisions afin de le mener à bien. Il veillera à adopter la posture adaptée à chaque situation et pourra agir en médiateur, en référent, en animateur (dans le cadre d'une réunion, par exemple), en formateur... pour conclure, en coordinateur du projet.

L'animateur, dans le cadre de ce même projet, est l'outil pratique qui va assurer l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs opérationnels ou sous-objectifs en menant à bien une ou plusieurs activités. Il va s'agir généralement d'animation en EEDD auprès d'un public ciblé. Ces animations seront elles-mêmes concernées par un certain nombre d'objectifs principaux, d'objectifs opérationnels et de sous-objectifs destinés à encadrer leur mise en œuvre et s'assurer que dans leur finalité, elle s'inscrive dans les objectifs du projet global.

L'animateur, sous sa casquette d'acteur du projet, est également responsable dans le cas d'une animation nature de l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs pédagogiques. Une animation sur un thème donné présente des objectifs spécifiques, propose un certain nombre d'approches (cognitive, sensorielle, ludique...) et l'animateur est responsable de leur mise en place par le biais de ses actions, de son animation. Il est également le gérant du temps et s'assure du bien-être, de la sécurité du public et de la portée de ses actions sur son public. S'il est amené à prendre du recul sur son activité, il prendra en considération ses bilans d'animations, évaluera la manière dont les objectifs fixés sont menés à bien et ajustera ses actions, ses activités ou sa posture en conséquence.

III – De la pédagogie du Domaine du Rayol

« Entre la chair de l'Homme et la chair du monde, aucune rupture mais une continuité sensorielle toujours présente . » David Lebreton, ethnologue.

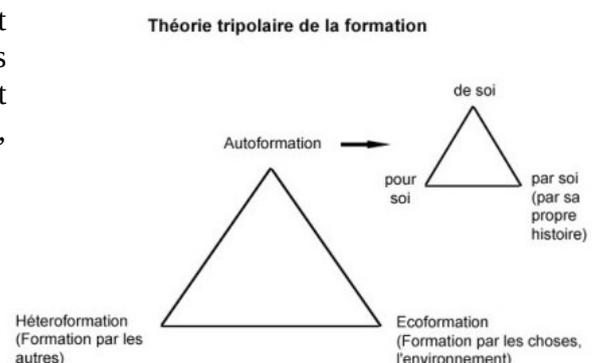
Les diverses menaces qui pèsent aujourd'hui sur la biodiversité se renforcent au même titre que la prise de conscience du danger qu'elles représentent pour les populations. L'éducation à l'environnement et au développement durable s'érige en véritable maître et son importance invite à la réflexion et à l'innovation : que sont l'environnement et le développement durable ? Comment éduquer à l'environnement et au développement durable ? Quels sont les rapports entre l'éducateur et l'apprenant ? Quelle place pour l'environnement dans cette éducation ? Autant de questions auxquelles tentent de répondre nombre de spécialistes et qui ne pourront qu'influencer la diversité pédagogique.

Aujourd'hui, en France, la pédagogie de projet a été largement adoptée par une bonne partie des institutions éduquant à l'environnement et au développement durable. Il s'agit d'une méthode qui place les apprenants au cœur de leur projet éducatif, de manière à ce qu'ils deviennent maîtres de leur apprentissage. L'éducateur sert alors d'accompagnateur dans cette pédagogie et définit principalement le cadre dans lequel évolueront les apprenants. Il n'en reste pas moins essentiel, selon le réseau École et Nature, de coupler la pédagogie de projet avec une pédagogie par éco-formation.

La pédagogie de projet est, en effet, une pédagogie de l'auto-formation. Chaque apprenant est l'acteur de son propre apprentissage. Il est également question d'hétéro-formation ou socio-formation car la pédagogie de projet comprend des échanges entre apprenants et formateurs. L'éco-formation consiste à se former avec l'« éco », (oïkos en grec, qui signifie l'habitat).

Cette complémentarité entre la pédagogie de projet et celle de l'éco-formation répond au modèle théorique tripolaire de la formation, imaginé par Gaston Pineau, professeur en Sciences de l'Éducation.

Le croisement entre ces pédagogies se traduit par la recherche de l'équilibre entre les différents « formateurs » de l'apprenant : soi-même, les autres et mon environnement. Selon le réseau École et Nature,



c'est « par ce moyen que se formeront des individus autonomes, responsables et impliqués dans le devenir du monde. »

C'est dans cette optique qu'oeuvre le Domaine du Rayol.

Dans le cadre des visites scolaires, dans un premier temps, les élèves sont souvent hétéro-formés par leurs enseignants, les activités et le partage entre élèves et auto-formés par les différents projets menés à bien dans le cadre scolaire. Il leur manque cependant cette pédagogie de l'éco-formation, propre à l'environnement naturel car l'éco-formation reçue ayant lieu dans le cadre scolaire est davantage civique. L'environnement formant l'élève en milieu scolaire est celui de la société et du rapport aux autres.

Les visites scolaires proposées par le Domaine du Rayol leur permettent de changer d'« oïkos » et, par conséquent, d'adapter leur éco-formation. Les élèves sont plongés en plein coeur des jardins en mouvement. Accompagnés de leurs enseignants et des animateurs du Domaine, ils sont ainsi invités à s'imprégner de cet environnement. Si les approches cognitives et scientifiques sont favorisées dans le cadre d'un apport de connaissances complémentaires aux cours qu'ils suivent en milieu scolaire, de nouvelles approches pédagogiques sont possibles, grâce à ce changement d'environnement. Des approches ludiques, artistiques et sensorielles permettront aux élèves de pleinement s'imprégner du milieu dans lequel ils évoluent et ainsi de « s'éco-former ».

Selon l'éducatrice spécialisée Dominique Cottreau, la place du corps par rapport à son milieu dans l'éducation à l'environnement est primordiale. Pour elle, l'EEDD doit inventer une autre façon d'habiter la Terre et il est important d'établir une véritable relation entre le corps et le monde qui l'entoure. L'approche sensorielle est particulièrement importante dans la formation de l'apprenant car la perception de ses sens dans la vie de tous les jours est biaisée par le mode de vie moderne occidental. Ainsi, si nos sens sont surexploités en milieu urbain, si notre vue se doit de faire le tri dans le flot d'informations visuelles qui lui parvient, si notre ouïe est « agressée » de toute part par le brouhaha urbain, au même titre que notre odorat ou nos autres sens, un retour à la nature aurait un effet salvateur dans le développement de soi. L'usage plus raisonnable de nos sens en milieu naturel permet de mieux s'approprier le milieu et cette appropriation favorise la compréhension. C'est ce que modélise le diagramme de la théorie tripolaire de la formation, montrant ainsi les différentes interactions entre les trois « maîtres » de l'apprenant et ce-dernier.

Les activités du Domaine ne se limitent évidemment pas au seul public scolaire. Aussi, les adultes optant pour une visite guidée du jardin sont invités à s'éco-former. Si l'animateur, au cours de la visite, leur apporte les notions scientifiques nécessaires à la compréhension de l'environnement par une approche systémique, il effectue également une approche comportementale invitant chacun à repenser sa manière d'être et de faire, notamment par rapport aux incendies, au jardinage, au traitement des herbes dites « mauvaises », à l'arrosage et aux soins apportés aux plantes. La visite permet également aux visiteurs de s'imprégner du milieu grâce à leurs sens, qu'il s'agisse des odeurs de la nature, de la beauté offerte par les divers paysages représentés au sein du jardin ou de la possibilité de toucher (voire goûter) certaines essences végétales particulières.

L'une des étapes les plus importantes reste cependant cette invitation, faite à la fin de chaque visite guidée, à se promener dans le jardin. Sans l'apport des connaissances scientifiques fournies par l'animateur, sans cette hétéro-formation, le visiteur est amené à s'auto-former et s'éco-former. L'absence d'étiquetage dans le Domaine du Rayol participe grandement à cela car le public adulte ne se limite alors plus à une simple approche scientifique de son environnement et s'ouvre davantage à ce que celui-ci peut lui offrir. Impliqué dans la recherche d'un cliché pour une photographie ou d'une plante au parfum exotique ou d'un moment de « silence », le visiteur s'ouvre naturellement à une approche sensorielle du milieu.

De plus, l'une des contraintes de l'éducation à l'environnement et au développement durable reste le temps. Il faut du temps pour comprendre, s'imprégner et appréhender un milieu naturel. Il en faut également pour réfléchir, inventer, penser ses actes, son rapport au monde. C'est en cela que le Domaine du Rayol dispose d'un atout : la saisonnalité de son jardin. Au gré des saisons, les paysages se transforment et les activités proposées par la structure changent. Le public est ainsi invité à revenir tout au long de l'année et à profiter, à chaque visite, d'une expérience nouvelle ajoutant toujours un plus à la portée pédagogique de l'éco-formation et de l'EEDD de manière générale.

Si les missions du Domaine du Rayol concernant la sensibilisation à la protection de l'environnement et au développement durable sont menées à bien, c'est grâce à la boîte à outils que représentent les jardins imaginés par Gilles Clément, véritables laboratoires à ciel ouvert dans lesquels les activités mises en place par le service Pédagogie permettent de multiplier les approches pédagogiques auprès d'un public toujours plus large. L'ouverture du sentier botanique, qui peut sembler, à priori, être aux antipodes des valeurs du jardin, permettra une autre approche de l'EEDD, destinée à un public différent ou plus centré sur l'autoformation, en permettant aux visiteurs de se passer de l'accompagnement d'un animateur-nature. La salle introductive, une fois réaménagée, offrira aux visiteurs les bases nécessaires pour appréhender au mieux une visite libre de ce jardin non « conventionnel », bases qui inviteront le visiteur à porter un regard nouveau sur les multiples paysages qui s'offriront à lui et un regard différent sur la manière de penser un jardin et la nature qu'il représente.